

Marq ne fait pas partie de la congrégation de St-Charles...

Encore une rectification. — Le collège St-Jean, de Douai...

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. SIOEN PIN.

Roubaix, le 1er juin 1866.

Monsieur le Rédacteur,

La question du collège a été résolue par le Conseil municipal...

Voici notre réponse: Le premier mémoire, celui de M. Létocart-Duvillier...

1° Que nous voulons rétrograder et mettre l'instruction sous le boisseau...

2° Que nous sommes en contradiction avec nous-mêmes...

3° Que nous ne pourrions pas citer un élève qui, ayant occupé au pensionnat N.-D. des Victoires...

4° Que nous allons dépenser 300,000 francs pour l'achat et l'appropriation du local actuel...

Et pour dorer son raisonnement du plus de clinquant possible...

Nous ne différons donc avec lui que sur la question des études.

Pour procéder par ordre, nous disons: 1° Qu'au lieu de vouloir rétrograder, nous proposons au contraire un établissement secondaire libre...

Pour M. Létocart, nous nous contentons d'ajouter à nos classes latines l'enseignement spécial...

gramme, et là se bornent toutes les études de notre établissement. M. Létocart fait semblant de ne pas comprendre!

Que faut-il de plus pour préparer les enfants à toutes les carrières?

Est-ce que cette proposition ne renferme pas tout ce qui constitue un établissement de premier ordre?

Où M. Létocart voit-il la moindre restriction au progrès des études?

Et parce que nous n'avons pas donné comme lui, à coups de grosse caisse, le détail du programme...

Peut-on pousser plus loin l'esprit de contradiction? Pourquoi cet artifice de langage?

2° Que nous sommes dans le vrai en déclarant que le pensionnat N.-D. des Victoires a rempli tous ses engagements...

Que M. Létocart n'ignore pas plus que nous que le dernier contrat n'obligeait l'établissement que jusqu'à la troisième année...

Nous ne comprenons pas comment M. Létocart peut trouver qu'en cherchant à compléter, nous arrivons forcément à blâmer ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Ne peut-on pas trouver louable un établissement qui ne va que jusqu'à la troisième année, pour les résultats produits dans la sphère qui lui était tracée...

En vérité, nous ne pouvons pas croire un instant que M. Létocart ait pensé sérieusement ce qu'il a écrit et fait imprimer!

3° Que nous porter le défi de prouver qu'un élève de Roubaix ayant obtenu le numéro 5 ait su converser le même rang dans un lycée...

Cependant, pour donner à M. Létocart les renseignements qu'il aurait pu se procurer aussi bien que nous...

qui parmi les élèves sortis du pensionnat N.-D. des Victoires, on peut citer:

A Vaugirard — les fils de M. Louis et de M. Jean Lefebvre-Ducatteau...

A Rollin. — le fils de M. Firmin-Lestienne a obtenu le double diplôme de lettres et de sciences...

Les deux Delatre, fils de M. Jules et de M. Henri n'y ont guère été moins heureux...

Le fils de M. Wattinne-Bossut, en raison de sa grande jeunesse, avait fait une troisième très faible à Roubaix...

A Sainte-Barbe. — l'ainé des fils de M. François Roussel était 4° ou 5° sur 12 dans notre classe de quatrième...

A St. Jean de Douai — les quatre fils de Motte-Bossut ont obtenu le diplôme de bachelier ès lettres...

A Amiens. — chez les Jésuites, le plus jeune fils de M. Toulemonde-Destombes, entre en seconde après sa troisième...

A Tourcoing — tous les élèves conservent le même rang qu'ils avaient à Roubaix...

Antérieurement, le fils de M. Louis Derrière a remporté de nombreuses victoires dans les lettres et dans les sciences...

Cette liste déjà longue des élèves sortis de Roubaix, et ayant eu des succès dans des établissements réputés comme forts...

Nous avons oublié Marq d'où, chaque année, nous voyons revenir nos enfants chargés de couronnes et de prix...

Et le neveu de notre digne doyen, M. Maës, Eugène Cérans, qui a fait à Roubaix jusqu'à sa seconde pour aller à Douai...

Enfin, un dernier exemple entre une quantité que nous omettons, mais un exemple tout à fait récent...

Nous le répétons dans cette longue liste, nous faisons beaucoup d'omissions involontaires...

Et que l'on ne vienne pas nous reprocher de ne donner pour la plupart que le nom des fils de familles riches...

Nous revenons à notre réponse pour le numéro 5.

4° Que M. Létocart veut influencer les timides quand, dans trois ou quatre passages de son mémoire, il affecte de parler de 300,000 francs pour l'achat du terrain...

Mais peut-il avoir l'intention sérieuse de nous faire croire qu'il est convaincu que l'achat seul suffit...

Peut-on pousser plus loin la plaisanterie? Comment il prétend que son collège communal sera plus fréquenté...

Nous n'irons pas plus loin pour réfuter les allégations de M. Létocart, qui, au fond, ne s'en prend qu'à son programme...

Le mémoire qui semble, au début, avoir été écrit par une plume trempée dans l'eau de rose, abandonne tout-à-coup sa modestie pour essayer à coups d'épingles...

Bref, M. Sioen cherche à prouver: 1° Que nous avons cédé à un esprit de parti...

2° Que Mgr l'archevêque de Cambrai nous a déclaré qu'il ne prendrait pas de professeurs à Saint-Jean pour les envoyer à Roubaix...

3° Qu'un établissement libre a l'inconvénient de faire naître des changements trop fréquents dans le personnel des professeurs.

4° Que lui et ses adhérents ont demandé et obtenu un collège communal avec le principal, étant prêtre, pourrait facilement...

faire faire les cours élémentaires par d'autres abbés, de sorte que, par cette combinaison, l'enseignement religieux serait parfaitement respecté, etc. etc.

5° Que nous avons oublié dans notre rapport la classe moyenne de notre population, celle qui est en cause, dit-il, dans cette grave affaire.

A toutes ces objections qui ne reposent sur rien, de ce qui est possible, nous répondons, toujours par ordre:

1° Que loin d'être restés indifférents à l'égard des sciences, nous avons la satisfaction au contraire d'avoir trouvé le moyen de les développer...

Quant au non-sens de louer et de blâmer la même chose, nous avons prouvé, en réfutant M. Létocart, que le non-sens n'était pas de notre côté.

2° Que M. Sioen, qui attache une si grande importance au diplôme, se met dans une fautive situation, en avançant que Saint-Jean est un établissement modèle...

Que Monseigneur ne retire pas de professeurs de Saint-Jean pour les mettre à Roubaix, cela se conçoit, mais est-ce que vous croyez que toutes les ressources intellectuelles du diocèse sont concentrées dans cet établissement...

3° Que les changements dans le personnel des professeurs ne sont pas très fréquents dans un établissement libre que dans les collèges communaux...

4° Que M. Sioen plus que tous ses adhérents n'ont obtenu et ne pourront obtenir un collège communal avec un principal abbé, un aumônier et quatre ou cinq autres prêtres...

Pourquoi venir affirmer que ce qui n'est pas réalisable? Est-ce que par hasard notre jeune collègue croirait, obtenu de M. le ministre de l'Instruction publique un collège communal dans lequel on pourrait introduire cinq ou six prêtres...

Pourquoi, si comme il l'affirme, il a demandé et obtenu une pareille combinaison, ne dit-il pas à qui il l'a demandé et comment il a pu obtenir ce qui ne peut pas pratiquement, attendu que pour faire un collège communal mixte, il faut le concours de l'autorité universitaire...

sur les craintes d'empoisonnement; c'était elle qui avait proposé de mettre à la porte de l'appartement un cadenas...

Il avait donc fallu une hardiesse inouïe à ce jeune homme si humble, si soumis d'ordinaire dans cette maison...

Cependant Charles était monté jusqu'au deuxième étage, où sa tante occupait encore l'appartement de l'usurier défunt.

Cependant il attendit quelques minutes sans voir venir personne; il crut un moment que sa tante était déjà couchée...

— Qui est là? qui vient me déranger à une heure pareille?

— C'est moi, ma tante.

— C'est vous, mauvais sujet que vous êtes! Eh bien! que voulez-vous?

— Je veux entrer...

— Miséricorde! Et depuis quand, monsieur, entrez-vous ici à une pareille heure?

— Mon père avait droit de m'empêcher d'entrer chez lui aux heures qu'il lui convenait. Mais je ne reconnais à personne le droit de m'empêcher d'entrer chez moi.

— Chez vous! répéta la voix tremblante avec un accent de stupéfaction analogue à celle de Mme Robin...

— Il faut que je vous voie et que je vous parle à l'instant même, ma tante; il le faut, je le veux...

— On entendit gémir derrière l'épaisse porte de chêne, comme si la personne qui venait de parler était en proie aux plus terribles angoisses.

— Mais je suis couchée, reprit enfin la voix.

— Cela n'est pas, ma tante; je vous ai entendue faire des arrangements de meubles dans l'ancienne chambre de mon père...

treillage de fer passa un rayon de lumière qui vint frapper le visage du jeune homme.

— Toujours défilante, ma tante! dit Charles avec un sourire amer, et maintenant que vous êtes sûre que je suis seul, je vous en prie, ne me faites pas attendre plus long-temps.

— On lui répondit par un gros soupir, et en même temps les barres de fer et les verrous qui défendaient la porte commencent à céder l'un après l'autre...

— Au moins, Charles, je vous en prie, ne me faites pas de mal! je vous voyez combien je suis bonné...

Charles ne répondit pas, et la porte s'ouvrit enfin.

— Quand le jeune Dufour entra, sa tante se tenait debout devant lui un bougeoir à la main, toute tremblante et dans l'attitude d'une personne qui craint qu'on ne se précipite sur elle pour l'étrangler.

— Charles ne répondit pas, et la porte s'ouvrit enfin.

— Au moins, Charles, je vous en prie, ne me faites pas de mal! je vous voyez combien je suis bonné...

vert clair, qui semblait avoir été primitivement destinée à servir de rideaux; cette robe flottante, qui tenait du peignoir et du manteau, était d'une coupe antique et ridicule qui eût excité des rires dans tous les lieux du monde.

— Au moins, Charles, je vous en prie, ne me faites pas de mal! je vous voyez combien je suis bonné...

— Charles ne répondit pas, et la porte s'ouvrit enfin.

— Au moins, Charles, je vous en prie, ne me faites pas de mal! je vous voyez combien je suis bonné...

— Charles ne répondit pas, et la porte s'ouvrit enfin.

— Au moins, Charles, je vous en prie, ne me faites pas de mal! je vous voyez combien je suis bonné...

— Charles ne répondit pas, et la porte s'ouvrit enfin.

spéciales peuvent être exigées par tous ses acheteurs.

Chaque machine doit être pourvue: D'une double plaque; Du guide à ourler, de toutes largeurs; Du guide à coudre; Du guide à poser les rubans sans batis; Du guide à s'outacher; 1 pierre à Emery; Douze aiguilles, un tourne-vis, une burette, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches.

Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'explication de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE REPARATION ET D'USURE.

S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

AVIS.

M. Charles François, représentant de la maison C. M. Martougen, 70, Boulevard Sébastopol, à Paris, agent général de la Compagnie de machines à coudre américaines de Wheeler et Wilson de New-York, a l'honneur d'informer sa clientèle du département du Nord, que M. Marchand, ne fait plus partie de la maison Martougen, depuis 1er mai.